



commission Sport du PCF

contact : sport@pcf.fr

NOVEMBRE 2010

DANS CE NUMÉRO

rencontre du 18 septembre

Sport business ou sport émancipation, quel sport voulons-nous ?

[Marie-George Buffet](#) p.2-3

Pratiques sportives et émancipation de la personne

[Yvon Léziart](#) p.4-5

Résumé des tables rondes :

Quelle place pour l'EPS à l'école ?

[Armel Gontier](#) p.6

Quelles ambitions pour les politiques territoriales du sport ?

[Yvon Adam](#) p.6

Un service public des médias, une nécessité pour tous les sports ?

[Jean-Pierre Favier](#) p.7

Quelles missions de service public pour les fédérations sportives ?

[Igor Martinache](#) p.7

L'État a-t-il encore un rôle à jouer dans le sport ?

[Igor Martinache](#) p.8

La vie associative face à la marchandisation du sport

[Michel Tafflet](#) p.8

CONSTRUISONS ENSEMBLE le sport de demain

Loin de la politique spectacle autour du sport, le PCF prend le temps de l'écoute, de la réflexion et du débat d'idées.

Vous étiez plus d'une centaine à répondre à notre invitation le 18 septembre dernier à Malakoff pour répondre à la question : **Quel sport voulons-nous ?**

Universitaires, syndicalistes, dirigeants sportifs, élus, étudiants, militants associatifs ont porté, dans les débats, leurs connaissances, idées et expériences pour élaborer des propositions en faveur d'un sport porteur d'émancipation. Vous trouverez dans ce numéro des extraits des interventions et des comptes rendus des tables rondes.

Ce premier grand rendez-vous se prolongera dans l'élaboration du programme populaire partagé. Nous voulons définir ensemble les grandes priorités, les réformes incontournables qu'une nouvelle majorité politique de gauche devrait impérativement mettre en œuvre. Un pacte entre toutes celles et ceux qui font le serment que la gauche ne trahira pas l'espoir de changement qu'elle porte face à Sarkozy et à l'UMP.

Pour y contribuer, avec les forces du Front de gauche, nous organiserons de nombreuses rencontres locales et nationales, partout en France, avec des responsables associatifs, des syndicalistes, des universitaires, des rencontres ouvertes à toutes et à tous.



Nicolas Bonnet

responsable de la commission *Sport* du PCF

sécurité autour des matches de football et libertés publiques

Nicolas Bonnet, responsable de la commission *Sport* du PCF
et **Ian Brossat**, responsable de la commission *Sécurité* du PCF

vous invitent à l'audition publique de

Nicolas Hourcade, sociologue et co-auteur du *Livre vert du supporterisme*

PROCHAINE RENCONTRE

jeudi 9 décembre à 18h

siège national du PCF

2 place du Colonel-Fabien Paris 19e



MARIE-GEORGE BUFFET allocution d'ouverture - extraits

sport business ou sport émancipation, quel sport voulons-nous ?

Inviter des universitaires, des dirigeants, des syndicalistes, des élus, pour débattre du sport, est plus que nécessaire dans le contexte actuel, afin de prendre le temps de la réflexion, de l'écoute, du partage des idées pour rebâtir le sport de l'émancipation humaine.

Prendre le temps, c'est respecter, c'est le contraire de la politique spectacle et du populisme, de cette comédie médiatique et politique qui s'est jouée à l'Assemblée nationale et à l'Élysée autour de la dernière Coupe du monde de football. Prendre le temps, c'est regarder autour de soi d'autres réalités de terrain qui méritent d'être mises en lumière et débattues. Je pense par exemple à la rentrée sportive dans les clubs.

Dans une interview, Nicolas Bonnet évoque un club d'escalade à Paris dans l'incapacité d'accueillir tous ceux qui veulent s'y inscrire. Dans ma circonscription, d'autres clubs connaissent la même situation et ne peuvent répondre à cette envie de sport des enfants, des adolescents et des adultes. J'ai entendu de nombreux présidents de clubs et d'élus locaux me dire qu'il faut plus d'installations, plus de salariés dans le sport, plus de moyens pour accueillir les pratiquants. Et je trouve qu'il y a une certaine indécence quand, dans le même temps, le marché des transferts, qui concernent une vingtaine de footballeurs professionnels, atteint plusieurs centaines de millions d'euros, et qu'au même moment, la DNCG annonce une dette cumulée des clubs professionnels de 180 millions d'euros. L'équivalent de plusieurs installations sportives.

Il est donc grand temps de répondre à cette question : quel sport voulons-nous ? Celui du business, qui en fait une marchandise, avec son cortège de dopage, de violence, de tricherie, ou un sport porteur d'épanouissement et d'émancipation pour toutes et tous ?

Le président Thiriez, de la *Ligue professionnelle de football*, avait le projet de racheter *Orange foot*. On a dans le sport ce que l'on a connu au niveau de l'économie mondiale, c'est-à-dire une sorte de bulle financière qui est en train de grossir, mais sans se préoccuper de la production. C'est-à-dire que l'on cherche à faire de l'argent sans savoir si on est encore en train de jouer au foot, au rugby, au basket, de faire de l'athlétisme, etc. On est en train de déconnecter la question financière de la pratique sportive elle-même. On va arriver au même résultat, c'est-à-dire un éclatement de cette bulle financière, avec une crise dans le sport lui-même, au niveau de ses pratiques.

Quand je dis cela, entendez-moi bien, il ne s'agit pas d'opposer sport amateur et sport professionnel. Il ne s'agit pas non plus d'opposer les pratiques entre elles, ni les loisirs à la compétition. Il ne s'agit pas d'en rester sur le plan de la morale, mais de questionner les idées qui fondent l'avenir du sport. Arnaud Lagardère a expliqué récemment dans un grand quotidien sportif, qui n'a pas de concurrent : « *Ce que je fais, ce n'est pas du mécénat, c'est un business à part entière* ». Et d'expliquer dans la suite que c'est tout de même un secteur économique parmi les plus sûrs aujourd'hui, dans lequel il est intéressant d'investir.



QUEL SPORT VOULONS-NOUS ?

MARIE-GEORGE BUFFET allocution d'ouverture - extraits

Dans les derniers rapports consacrés aux grands équipements sportifs, il y a la même phrase pour expliquer qu'il faut limiter les aléas sportifs pour garantir aux investisseurs une certaine sécurité. C'est une phrase extraordinaire ! C'est tout le sens de la politique menée depuis 2002 : la transformation des SAS en SA, la cotation en bourse, l'amendement grand stade ou Aulas, la loi sur les paris sportifs, la réduction et la transformation des CREPS, la loi sur les agents sportifs.

C'est également le droit à l'image collective, et bientôt, le projet de loi mal nommé *Éthique et compétitivité du sport*, qui va parachever cette évolution en permettant l'autonomie de la SA par rapport à l'association sportive. L'article central de ce projet de loi permet à la SA de s'engager dans des compétitions sans que l'association, et donc la fédération, ne donne son autorisation. C'est l'ouverture à des compétitions privatisées, destinées à générer le maximum de profit, donc mettre fin à la solidarité entre amateurs et professionnels, et à l'unité du mouvement sportif.

Tout cela passe bien sûr dans le contexte de la réduction générale de l'intervention publique. Ce qui vient confirmer a posteriori leur argumentation. Ils nous disent : « Puisque l'État ne peut pas mettre plus ! ». C'est ce que me dit par exemple le président du CNOSE, M. Maseglia : « Mme Buffet, soyez raisonnable, puisque l'État et les collectivités ne peuvent pas mettre plus, on est bien obligé de se tourner vers le privé. On ne voudrait pas, mais on est bien obligé de le faire, il n'y a pas d'autre solution ».

Cette situation va s'aggraver avec le gel des dotations aux collectivités locales, la fin des financements croisés, le gel des crédits d'intervention. Il y a de quoi être inquiet. Il ne faut pas accepter la réduction de l'intervention publique et mettre le sport dans les mains des marchands. Le sport est-il un droit ? Si on répond oui, alors il faut une intervention publique. **Il faut un ministère des Sports avec un budget conséquent.** Les collectivités territoriales doivent avoir les moyens d'intervenir sur ces questions. Il faut une législation nationale et européenne qui permette de retirer le sport du périmètre du marché. Il faut parler de la gouvernance du modèle sportif français qui n'est pas parfait. On sait bien qu'une fédération, si elle ne se plie pas aux orientations politiques du ministère, n'a pas vraiment de possibilités d'agir. C'est un partenariat, mais où il y a un côté qui décide un peu plus que l'autre.

Si le mouvement sportif veut garder son indépendance, avec des collectivités et une puissance publique, assurer le droit au sport pour chacune et chacun, sport de masse, sport de haut niveau, sport amateur ou sport professionnel, il va falloir mener le combat.

Un certain nombre d'initiatives sont prises, à l'exemple de Bagneux ou d'Ivry, d'associations qui ont monté l'espace *Le sport est un droit*. Beaucoup de choses se font, mais c'est éparé.

Le sport doit sortir de sa neutralité pour échapper aux pratiques marchandes et libérales, pour exiger que le sport relève de la puissance publique et du mouvement sportif.

**YVON LÉZIART professeur des Universités, Université de Rennes 2 - résumé**

pratiques sportives et émancipation de la personne

En introduction à cette journée, Yvon Léziart nous a rappelé que le sport est une dimension importante de notre société. Son évolution récente en fait un fait social total. Cependant, comme pour tous les phénomènes d'importance, le sport souffre d'imprécision, de globalisation, de positions convenues. Dans son propos, Yvon Léziart s'est d'abord attaché à saisir les grands axes de l'évolution récente des activités sportives et à déterminer comment le sport est pensé.

L'évolution récente du sport, depuis 1960, conduit à une remise en cause de la vision unitaire du sport portée par Pierre de Coubertin. Le sport de haut niveau est l'accomplissement d'une pratique de base, la plus large possible. Dans cette perspective, sport de base et sport de haut niveau sont liés. De même, il existe une continuité entre l'éducation physique et sportive et la pratique en club. Les enseignants, sportifs, dans leur immense majorité, militent pour une pratique sportive éducative sans distinction de lieu d'application.

Aujourd'hui, la rupture avec ce modèle est consommée. L'argent est entré massivement dans le monde du sport. Les revenus des sportifs professionnels témoignent de cette évolution. Les liaisons avec les pratiques sportives de base sont coupées. Les points communs entre les footballeurs du dimanche et les joueurs de ligue 1, sont la pratique d'une même activité et le respect des mêmes règles de jeu. Pour le reste, les pratiques diffèrent profondément. La fidélité à un club s'est réduite. Les contraintes liées aux entraînements, aux déplacements pèsent de plus en plus sur les joueurs. Des activités « nouvelles » apparaissent. Elles sont souvent le résultat de la combinaison entre deux activités déjà existantes. La notion d'effort intense et d'apprentissage long préalable à la pratique intéressent moins les pratiquants, soucieux de jouer tout de suite et de prendre un plaisir immédiat.

Des coupures irréversibles séparent les différentes formes de pratiques. Peut-on encore parler d'une unité des pratiques sportives ?

les analyses courantes sur le sport et ses valeurs

Le sport est entré dans la vie de chaque individu, pratiquant ou non. Il véhicule une idéologie souvent cachée, mais très efficace et peu remise en question. Réfléchir aux pratiques sportives et à leurs évolutions, c'est aussi prendre en compte les discours et représentations les concernant.

Les justifications du sport trouvent leur plus ardent défenseur en P. de Coubertin, pour qui le sport porte des valeurs en lui-même. En d'autres termes, le sport est éducatif par fondement. Pratiquer le sport, c'est s'éduquer.

Cette position idéologique dominante a été fortement combattue par les mouvements de critique radicale du sport dans les années 1970. L'idéologie

de la neutralité politique prônée par P. de Coubertin est mise en question. Le sport est présenté, par ce courant critique, comme une idéologie et, comme toute idéologie, il contribue à la reproduction élargie des rapports sociaux de production. La compétition, le rendement, la mesure, le record sont les reflets du système capitaliste industriel. Le sport est opium du peuple. Ces théories ouvrent les premières contestations de l'idéologie de la neutralité sportive et posent le sport comme puissant vecteur idéologique.

Ce débat nécessaire contraint chacun à prendre position et à répondre à la question de ce que le sport doit être et non à celle de ce qu'il est.

les origines de l'activité sportive

Le sport a été inventé par l'homme et pour l'homme. Il constitue un moyen d'expression volontairement choisi par les hommes pour se rassembler, se comparer, se mesurer, établir des relations.

Selon B. Jou, il n'a pas été inventé au cours des âges, sur décision des princes ou sur recommandation des philosophes. Le sport est vivant, populaire. Il est émotion. Il est passion. Le sport trouve donc son origine dans les besoins vitaux des hommes de

se rassembler de se comparer. Ainsi posé, le sport n'est ni moral, ni amoral. Il est inhérent à l'humanité entière. Il est donc ce que les hommes en font. Il est également populaire dans le sens où il ne naît pas de directives des puissants, mais de la volonté des hommes ordinaires.

Le sport renvoie également, chez cet auteur, aux mythes fondateurs de l'humanité. Il véhicule des émotions collectives. Ses règles, son fonctionne-



QUEL SPORT VOULONS-NOUS ?

YVON LÉZIART professeur des Universités, Université de Rennes 2 - résumé

ment sont de compréhension immédiate. Il crée des héros, des légendes. Il soude les individus par de fortes émotions partagées.

Cette dimension du sport, peu étudiée, est essentielle, à notre sens, pour poser le sport comme domaine de culture.

le sport est culture

Le sport est passé d'un simple instrument d'occupation de l'homme à une activité profondément incluse dans l'histoire de l'humanité.

Le sport est donc en dynamique de transformation constante par l'action de l'homme. L'évolution des règles sportives et des pratiques des sportifs illustre la transformation permanente du sport. Il s'établit une dialectique entre règles et pratique. En effet, les règles sont inventées pour que l'homme s'épanouisse en se transformant. Les règles représentent une contrainte que le sportif doit utiliser au maximum de ses ouvertures pour s'exprimer. Les règles sportives naissent à partir de l'observation des réalisations des sportifs. Par une démarche tâton-

nante, elles sont définies par les législateurs du sport. Les joueurs tentent de créer, dans les espaces de liberté qu'offre chaque règle, des réponses nouvelles pour réaliser une performance.

Ces pratiques conduisent les législateurs, quelques années plus tard, à modifier les règles existantes. L'invention des règles et les transformations des pratiques sont liées par une relation dialectique forte.

Nous sommes bien là en situation d'invention culturelle. La règle n'est pas seulement coercitive, elle offre au joueur la possibilité de s'exprimer légalement, dans les intervalles qu'elle laisse libres. L'activité sportive est activité de création.

l'émancipation par la pratique sportive

Quel sport revendiquer ? Il faut fuir les formes d'exploitation de l'homme sportif par l'homme ou par un système qui l'exploite. Il faut également rejeter l'idée du sport comme simple divertissement sans perspective de dépassement de soi.

Le sport doit être mis au service du développement de l'homme comme être social. La compétition, dans cette perspective, doit être soutenue. Trop souvent associée à la dérive du sport marchand, la compétition est un mode d'opposition sain entre les personnes, un moyen de se mesurer, de se confronter à ses semblables. La compétition est une relation à autrui qui engage coopération et confrontation, dans des perspectives déterminées. L'adversaire, pour reprendre une formule de la FSGT, est l'ami qui me fait progresser. Il n'y a pas d'apprentissage sans conflictualité.

Le sport souhaité est un sport de développement de la personne au plus haut niveau possible, en interaction constante dynamique et coopérative entre les individus. Pour accéder à ces formes de pratique sportive riches, une définition culturelle du sport doit être envisagée.

Le sport participe à l'hominisation de ses pratiquants en les faisant accéder aux œuvres humaines. Le patrimoine n'est pas seulement pensé comme des réalisations figées (les monuments, musées et autres institutions...), c'est l'invention de l'homme

au cours du temps. Pour un sportif, se confronter aux œuvres, c'est côtoyer le sens humain de l'activité et non pas seulement ses épiphénomènes que sont les gestes techniques.

Dans cette perspective, ceux qui souhaitent encadrer ces pratiques doivent bénéficier d'une formation de haut niveau à la compréhension de la place du sport dans notre culture et à la détermination de contenus éducatifs qui n'affadissent pas la richesse des acquis de l'homme au cours de son histoire.

L'approche culturelle ne peut être atteinte ni par une réduction des normes au silence, ni par un évitement de celles-ci. Elle conduit à une pratique sportive alternative à vocation émancipatrice de l'homme. L'émancipation, c'est développer la capacité à prendre conscience des déterminants que l'idéologie dominante fait peser sur chacun de nous et se donner les moyens, par une vigilance quotidienne, de construire avec les autres, la transformation de soi.

Cette perspective trouve écho dans les orientations de J.Vilar et A.Vitez qui déclaraient revendiquer, à partir des œuvres théâtrales « une culture élitaires pour tous »

Nous jugeons nécessaire que vive et se développe une pratique de tous les sports pour tous, poussée au plus haut niveau d'accomplissement de chacun.



entendu
dans les
tables rondes

quelle place pour l'EPS à l'école ? par Arnel Gontier

Jean-Marc Grimont, syndicaliste
« Dans le sport, il y a aussi des grandes richesses que l'on devrait songer à redistribuer, notamment au profit de ces jeunes sportifs qui galèrent ».

Serge Chabrol, syndicaliste
« En France, et plus qu'ailleurs, on a réussi à maintenir une éducation physique ancrée sur la culture. Il y a plusieurs façons de réduire la place de l'EPS. Il y a réduire les horaires, la supprimer et il y a aussi transformer ses contenus. Actuellement, on est plutôt confronté à une transformation des contenus qu'à une réduction des horaires ».

Ce débat sur la place de l'EPS à l'École s'ouvre tout d'abord par une interrogation : pourquoi tant de gouvernement, de droite comme de gauche, essaient de se débarrasser de l'EPS ? Afin de répondre à cette question, les différents intervenants se sont attachés à défendre la spécificité de l'EPS par rapport au sport.

Serge Chabrol souligne le risque du passage d'une EPS, discipline d'enseignement intégrée dans un projet pédagogique, à une EPS moins liée à la culture des APS. Le PCF défend cette idée de Culture : culture pour tous et ambitieuse pour tous.

Aujourd'hui, face à une logique générale de démantèlement du service public de l'Éducation, l'EPS n'est pas épargnée. Les élus des collecti-

vités locales s'interrogent sur les réponses à apporter aux carences de l'État sans faire le jeu des réformes, des réformes idéologiques avant d'être économique. Ce dont il est question, au-delà d'une politique de réduction des moyens, c'est bien l'abandon de la réussite pour tous par ce pouvoir.

Afin de se battre contre cette école qui reproduit plus qu'elle ne transmet, il convient de se battre sur les contenus et les finalités éducatives de l'EPS. L'idée d'une éducation à l'affrontement est ainsi mise en avant. En effet, l'idée d'affrontement est minorée dans les nouveaux programmes, théorisés par l'Inspection générale.

Ce qui est en jeu ici, c'est bien l'idée d'une école construisant l'émancipation. Comme le dit Marine Roussillon, « d'une école pour ceux qui n'ont que l'école ». En ce sens, il faut partir des besoins de l'émancipation pour ensuite se donner les moyens de les réaliser.

Le PCF défend l'idée d'une culture pour tous, du plus haut niveau de culture et d'accès à la connaissance pour chacune et chacun.

quelles ambitions pour les politiques territoriales du sport ? par Yvon Adam

Pour Dominique Charrier, économiste, les politiques sportives dont la dimension consensuelle est évidente, ne font quasiment jamais débat, ni sur l'équipement sportif, ni sur les besoins d'organiser un événement. On discute des politiques sportives quand on a décidé de tout, ce sont des politiques considérées comme « résiduelles ». La différence entre territoires administratifs, qui induisent des politiques de proximité, et les territoires vécus par les pratiquants ne se recouvre pas, ce qui pose de plus en plus de questions en terme d'accès pour toutes et tous.

Patrick Clastres, historien
« L'avenir me semble extrêmement flou, avec un système fédéral attaqué par le haut par les clubs et ligues professionnels, mais également par le bas par les entreprises privées de sport. Quels sont alors les scénarios politiques qui se profilent ? Trois peuvent être à mon sens identifiés : celui des penseurs de la droite, incarné par le rapport de l'institut Montaigne qui prône une libéralisation totale dans ce domaine. Le deuxième scénario peut être qualifié de scénario « 1936-1945 ». Il consisterait en une réétatisation du sport, assorti de nationalisations. Le troisième scénario, enfin, consisterait à répartir les compétences sportives en fonction des différentes collectivités territoriale ».

Les inégalités d'accès aux pratiques sont de plus en plus marquées, en particulier concernant les femmes. Il faut repenser notre approche de la question de la « rentabilité des politiques sportives et la rentabilité

des politiques éducatives », un nouveau chantier doit s'ouvrir.

des politiques éducatives », un nouveau chantier doit s'ouvrir.

pour chacun », qui implique dans chaque localité l'existence d'un « projet sportif local » élaboré avec toute la population associé et les élus. « S'investir dans le sport, c'est investir dans l'avenir ». Les Assises locales du sport constituent un outil précieux associant volonté municipale et volonté du mouvement sportif.

Philippe Machu, président de l'UFOLEP, rappelle les objectifs de l'association, qui gère 120 pratiques sportives différentes, avec comme souci la « citoyenneté » et la formation civique, en interrogeant l'héritage de Pierre de Coubertin et ses limites. Certes, il y a 13 millions de licenciés, mais autant de pratiquants non organisés. Que fait-on des 30 millions qui restent ? Quel service public ? L'aspiration des finances vers le sport de haut niveau masque les insuffisances des crédits pour le sport de masse. Il faut interroger la relation entre sport et développement économique.

Jean Vuillermoz, adjoint au maire de Paris, s'appuie sur son expérience pour montrer l'état du sport dans la capitale et insiste sur le manque d'équipements. 38 piscines, 400 lieux de pratiques sont insuffisants pour répondre aux besoins. Il insiste sur le désengagement de l'État, mais aussi l'insuffisance de concertation entre les fédérations sportives. Plusieurs questions se posent. Quelle politique durable pour le développement du sport ? Comment favoriser le développement du sport en entreprise ?

des politiques éducatives », un nouveau chantier doit s'ouvrir.

Nicole Debotte, vice-présidente de la FNOMS, rappelle la devise inscrite dans l'histoire des OMS : « Des sports pour toutes et tous, le meilleur niveau



entendu dans les tables rondes

un service public des médias, une nécessité pour tous les sports ? par Jean-Pierre Favier

Dominique Leglou, journaliste

« En ce qui concerne les droits, le sport a été privatisé. Avant, il y avait un organisme de radiodiffusion qui s'appelait l'Eurovision, qui achetaient avec toutes les télévisions européennes, pour toutes les chaînes publiques. Et après, les chaînes privées sont arrivées et ont fait monter les enchères, on a été obligé de se battre avec les mêmes armes que les autres : l'argent. Il n'y en avait pas d'autres. Ce n'est pas la qualité de ce que vous diffusez, ce n'est pas le regard un peu différent que vous proposez, sur le sport, non, c'est combien vous pouvez mettre ».

Dans cette table ronde, Alain Vernon et Dominique Leglou, journalistes de *France Télévision*, nous dressent un constat inquiétant des médias où la dictature de l'argent domine. Toutes les émissions sont construites pour faire du spectacle et de l'audience au détriment des enquêtes d'investigation et des analyses de fond. Il faut faire du « people » et de l'achat d'événements et ne surtout pas fâcher les grandes fédérations et leurs partenaires économiques. Il faut vendre de l'événementiel, et polémiquer sur le dopage ou la violence plutôt que de parler du sport associatif qui ne fait pas d'audimat. Alors que quelques sports passent en boucle, les autres, appelés « sport de hangar », (hand, basket, kayak, etc.) sont privés d'antenne.

Un monopole puissant existe, *L'Équipe* pour la presse écrite, *Canal+* pour la télévision.

Les droits TV atteignent des sommes indécentes : 620 millions cette année pour le championnat de France de foot.

Les retransmissions de la Coupe du monde en Asie en 2002 représentaient le budget total d'une année du service des sports de *France 2*.

Un grand service public de télévision est nécessaire, il doit être le garant de la diversité pour éviter la pensée unique.

Tant que les médias n'auront pas d'indépendance vis-à-vis de ceux qui détiennent l'argent, le pouvoir politique et les fédérations, il n'y aura pas de démocratisation.

Les sports amateurs, féminins, associatifs, ne doivent plus être exclus du traitement de l'actualité.

Nous devons exiger un vrai service public, indépendant et citoyen pour que les vraies valeurs du sport émergent sur nos écrans. Le sport à la télévision peut donner des moments d'émotions incroyables.

quelles missions de service public pour les fédérations sportives ? par Igor Martinache

Lydia Martins-Viana, dirigeante sportive

« Ce qui doit être au centre, c'est l'émancipation humaine, ce n'est pas l'obtention d'un maximum de médailles. Si la France obtient 50 médailles aux prochains Jeux Olympiques et qu'il n'y a plus d'éducation physique à l'école, qu'il y a beaucoup moins de jeunes qui font du sport dans les clubs, je ne serais pas fière de ces médailles-là ».

La délégation de service public aux fédérations unisport remonte à la Libération et constitue une singularité non seulement française, mais propre aux activités physiques et sportives.

Imagine-t-on en effet « une Fédération française de musique, une Fédération française de sculpture, une Fédération française de théâtre ou de peinture, avec un Comité national des arts qui coifferait le tout », fait remarquer l'historien Patrick Clastres, avant de rappeler que l'essor de ces organisations est indissociable du retour du professionnalisme face à un idéal de l'amateurisme initialement promu pour exclure les classes populaires.

La proposition d'Olivier Place fait débat, mais a le mérite de poser l'articulation entre vie professionnelle et pratique sportive, soulignée également par Jean-François Davoust.

Plus largement, l'emploi sportif et la formation, actuellement abandonnée au privé lucratif, des salariés comme des bénévoles, pourrait être au cœur des nouvelles missions allouées aux fédérations.

Car celles-ci sont à réinventer : la quête de médailles internationales ne doit plus être la priorité si l'on veut mieux prendre en compte les attentes des pratiquants, qui ont profondément évolué.

Cela devrait notamment passer par une démocratisation des structures fédérales dont les modalités restent à inventer, mais aussi par une nouvelle fonction pour les fédérations en tant qu'interface entre les différents niveaux d'action publique, de l'État aux collectivités locales, dont les fonctions respectives doivent elles-mêmes être clairement définies.

Les fédérations affinitaires, que l'État s'efforce aujourd'hui de cantonner aux « publics cibles » doivent également avoir toute leur place tant leur capacité à réinventer des règles à même de contribuer à l'émancipation de toutes et tous par les APS paraît irremplaçable.



entendu
dans les
tables rondes

L'État a-t-il encore un rôle à jouer dans le sport ? par Igor Martinache

Jean-Marie Brohm, sociologue

« Dans les années 1970, un militant du parti communiste, Louis Althusser, avait écrit un texte magnifique, *Le sport est un appareil idéologique d'État*. Althusser avait parfaitement noté que le sport n'était pas quelque chose d'autonome, indépendant, mais qu'il fait partie de la stratégie d'expansion non seulement de l'appareil d'État bourgeois, mais aussi du capitalisme mondialisé ».

Jean-Paul Krumbholz, syndicaliste

« Nous pensons que l'État doit créer un grand ministère de l'EPS, des APS ou du sport, peu importe le terme que l'on choisit, il doit y avoir dans l'avenir un ministère autonome. Si cela n'est pas créé, on peut dire ce que l'on veut, le sport sera dévalorisé ».

L'intervention de l'État dans le sport est tout sauf évidente. Initiée à la fin de la Première guerre mondiale, elle s'est progressivement institutionnalisée en passant de la tutelle de l'armée à celle de la santé aujourd'hui en passant par l'éducation. Si cette action a longtemps été tendue entre la recherche de prestige lors des compétitions internationales et l'accès aux pratiques pour tous, force est de constater que la performance d'une « élite » semble l'avoir emporté, avec un démantèlement brutal du service public depuis quelques années au profit des sociétés marchandes.

La trajectoire de l'INSEP l'illustre bien, comme la décrit Jean-Marc Grimont, du Sgen-CFDT, qui plaide pour la réintégration du sport dans le ministère de l'Éducation nationale. D'autres pensent que l'État doit

abandonner l'organisation du haut niveau et du professionnalisme par le secteur privé marchand pour se concentrer sur le sport de « masse ».

Pour le sociologue critique Jean-Marie Brohm, l'évolution en cours ne fait que révéler l'affinité profonde du sport avec le capitalisme, comme le révèlent les pratiques « mafieuses », néocoloniales et la financiarisation accélérée qui s'y déploient. Jean-Paul Krumbholz, secrétaire général du Snaps-UNSA, plaide pour sa part pour un grand ministère du sport qui récupérerait les professeurs d'EPS, ce qui est loin de faire l'unanimité. Il estime cependant que l'État a encore les moyens d'intervenir dans le sport, notamment par la régulation.

Un avis que partage Marie-George Buffet, qui continue de plaider pour l'unité du sport, et selon laquelle les dérives qu'on y constate ne sont pas une fatalité, à condition de démocratiser les structures fédérales et de travailler à faire en sorte que le plus grand nombre puisse se saisir des enjeux liés à l'organisation du sport.

L'Union européenne, vecteur dans le sport comme ailleurs de privatisation, constitue ainsi l'un des fronts majeurs où la bataille doit se mener pour promouvoir une conception du sport émancipatrice.

la vie associative face à la marchandisation du sport par Michel Tafflet

Les associations sportives ont contribué à faire émerger en France un modèle sportif français non marchand, véritable service public du sport, construit par les pratiquants eux-mêmes en liaison avec l'État, les collectivités territoriales. Les participants à la table ronde, dirigeants sportifs, élus et universitaires constatent que l'objectif d'accès libre et égal au sport, constitutif de ce modèle est remis en cause dans un triple processus :

- par l'État qui se dégage du domaine sportif et fragilise le financement des associations en privant de ressources les collectivités.
- par le secteur privé qui s'introduit en force dans le domaine du sport non compétitif (salles de fitness, sports de nature par exemple). Ainsi, Gilbert Trouvé, secrétaire de la FF de canoë-kayak, relève que seulement 27 % des pratiquants de sa discipline sont en club contre 72 % des pratiquants en aviron. Le député Philippe Cochet appuie cette tendance en déposant une proposition de loi qui vise à faire passer au privé tout le secteur du sport loisir.
- par un discours dominant poussant à la « consommation de sport » et à la pratique individuelle. C'est la notion même de temps libéré qui est remise en cause.

Pourtant, grâce à leurs innovations, les associations savent être plus convaincantes que ce libéralisme grandissant qui promet des bas prix, de la consommation à tout heure. Les expériences d'un sport associatif vecteur d'émancipation et d'intérêt général sont nombreuses, et montrent l'importance de la rencontre, de l'échange intergénérationnel, de la formation, etc. Liés à la problématique centrale du débat, d'autres questionnements importants sont apparus : le rôle des bénévoles, la montée de la professionnalisation qui se distingue de la marchandisation, la formation des animateurs et des cadres sportifs, la place grandissante de la pratique sportive non compétitive. Chacun a ressenti la nécessité de reprendre et de prolonger la réflexion sur l'ensemble de ces questions.

les communistes et le sport

informez-vous, dialoguez,
échangez, prenez connaissance
des analyses et propositions de
la commission **Sport** du PCF

contact

Commission **Sport** du PCF
2 place du Colonel-Fabien 75019 Paris

Nicolas Bonnet
sport@pcf.fr - 01 44 83 85 13

www.pcf.fr